



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUILLET 2020 DE L'ASA DU BOIS-DE-CISE

Le 26 juillet 2020 à 10h15 heures, les membres de l'Association Syndicale Autorisée du Bois-de-Cise se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle de l'ancien Casino d'AULT, sur convocation et sous la présidence de M. Jean-Marie GEOFFROY, conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des statuts.

Etaient présents : M. Marcel LE MOIGNE maire de la commune d'Ault, Mme Florence LE MOIGNE adjointe au Maire, et M. Alexandre DESICY, secrétaire comptable de l'ASA.

A 9h15 Le nombre de voix représentées (présents et pouvoirs) étaient de 320 pour un quorum de 431 voix, Comme le prévoit l'article 12 des statuts, une deuxième Assemblée générale est proposée d'être tenue dans l'heure qui suit et à 10h15 le nombre de voix représentée était 364 voix .

Propriétaires présents :	35 pour 155 voix
Propriétaires représentés	45 pour 209 voix
<b>Soit un total de</b>	<b>80 propriétaires pour 364 voix</b>

Le Président, Jean-Marie GEOFFROY déclare l'assemblée générale ordinaire des propriétaires, ouverte. Il rappelle les règles de sécurité qu'il a fallu mettre en place pour organiser cette réunion, les distances entre participants, le port du masque et lavage des mains. Il remercie les participants de leur présence compte tenu de toutes ces contraintes et dit qu'il s'attendait de ne pas pouvoir rassembler le quorum à cause de toutes ces difficultés.

Secrétaire de séance : Mme Gervaise ANDRE

Le Président souhaite la bienvenue à M. Marcel LE MOIGNE nouveau Maire de la commune qu'il remercie pour le prêt de la salle de l'ancien casino, à M. DESICY nouveau secrétaire comptable de l'ASA  
Se sont excusés Mme Pascale COUSSIE receveur municipal, M. le Sous préfet

La réunion a débuté par l'évocation des Cisiens disparus depuis la dernière AG.

M. Hugues DUPONT aout 2019

Mme Denise MINASSE décembre 2019

Mme Paulette CHELOT Juin 2020

L'ASA adresse une nouvelle fois ses plus sincères condoléances à leur famille et amis.

L'ASA souhaite la Bienvenue aux nouveaux arrivants sur le Bois de Cise

Simon et Caroline ANTIDE La Mare aux Biches

Jean-Yves BINAME et Laurence QUERTINICONT Villa Germaine

Pierre GROUARD et BASILE GROUES villa LAURIC

Delphine et Basile MEDARD et au petit Hector né cette année La LORELAI

### 1 - RAPPORT MORAL

Avant de dresser le bilan moral des actions menées par la nouvelle équipe, M. le président a tenu à remercier

- La municipalité d'Ault pour la subvention de 500 Euros.
- La municipalité de Saint-Quentin-Lamotte pour ses nombreuses aides substantielles. (50 Euros de subvention, prêt de matériel et de personnel, prise en charge des envois postaux.
- Tous les syndicats pour la bonne entente et leur implication à divers niveaux.
- Tous les bénévoles qui nous ont grandement aidés dans la réalisation de certains travaux et précieux conseils.
- Mme le Receveur municipal,
- Mme LE MOIGNE, notre comptable qui pendant plus de 10 ans a accompagné l'ASA et qui début février alors qu'elle quittait la commune se Saint Quentin la Mottes La Croix au Bailly pour occuper de nouvelle fonction dans une autre commune nous a trouvé son remplaçant en la personne de son successeur, M. Alexandre DESICY qui a accepté de prendre cette charge de travail supplémentaire



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

- M. Vincent COTÉ, le salarié de l'ASA.

M. le président dresse alors l'inventaire des réalisations effectuées en précisant que le contrat de travail de Vincent COTÉ est basé sur 10 Heures par semaine avec appel à des heures supplémentaires entre mai et juillet. Cependant, cette année ce volume d'heures supplémentaire n'a pu être réalisé faute de disponibilité supplémentaire de la part de Vincent car la somme des heures travaillées pour l'ensemble de ses contrats arrive à atteindre le maximum légal autorisé, ce qui n'a pas permis cette année d'augmenter le volume horaire pour l'entretien et il nous a manqué environ une dizaine de demi-journée de travail.

Après avoir validé le scénario qui consiste à confier l'entretien du bois à un salarié en temps partiel à raison de deux demi-journées par semaine aux quelles on rajoute des heures supplémentaires lorsque la charge de travail augmente. L'ASA va devoir trouver une autre solution car les activités de Vincent en dehors de l'ASA ne cessent de se développer et de ce fait n'aura plus suffisamment de disponibilité pour l'ASA. Des entretiens avec Monsieur le Maire sont en cours pour étudier des solutions de partage des dépenses d'entretien à la hauteur des dépenses d'entretien actuelles.

## ENTRETIEN DU SITE

La mission de Vincent recouvre les domaines suivants

### **Entretien des massifs :**

Entrée du bois (à droite) et la zone herbeuse à gauche de la route du vieux chêne avant le panneau « Bois de Cise. »

Placette Saint Georges (Tonte et massifs)

### **Tonte.**

Place Victor Hugo

Placette de la pierre qui tourne

Les bords des sentiers

Tonte sélective de la descente à la mer

Tonte du terrain de sport

Désherbage thermique de la surface de jeu du terrain

Tonte de la parcelle située à droite du square en dessous de la route des mouettes et taille des Tamaris.

### **Taille**

Taille des haies route des mouettes en surplomb du square

Taille des haies du terrain de sport

Taille des haies et branchage place Victor Hugo.

### **Escaliers**

Entretien des marches sur le sentier des rossignols et le sentier du muguet

Les marches qui avaient été démontées au bas de l'allée germaine (avant le sentier du paradis) pour permettre l'accès d'un engin de forage afin de faire une analyse des sols en vue d'un achat d'une parcelle constructible, ont été remises en état au frais de la personne qui avait réalisé ces travaux.

### **Interventions occasionnelles.**

Consignation de zone de danger dans des sentiers à la suite de chute de branches, Coupe et débarras de branches tombées sur les sentiers, abattage d'un arbre sur nos parcelles qui menace de tomber sur la route,

Refixation des piquets et panneaux de bois pour indiquer les routes et les sentiers

Remise en état de piquets pour limiter l'accès aux 2 roues (sentier des genêts)

Réparation du panneau d'affichage à l'entrée du bois

Ramassage de déchets épars

Le confinement n'a pas eu de conséquences sur les activités de Vincent qui a continué d'intervenir mais habituellement nous ajoutons des heures supplémentaires pour faire face à l'exubérance des végétaux au printemps ce qui n'a pas été possible cette année faute de disponibilité suffisante de la part de Vincent.

### **Panneau « Chelot »**



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

La remise en état de ce panneau sera réalisée à partir de profil métalliques scellés au sol. Nous avons dû consulter des entreprises et il y a eu du retard dans la réponse à nos devis pour cause de d'arrêt et de reprise d'activités dans les entreprises. Ces profils sont commandés et seront disponibles début aout. Ces supports seront ensuite scellés et la commune nous a proposé son aide pour sceller ces nouveaux poteaux et ensuite pour relever le panneau avec un engin pour le refixer.

## INVENTAIRE DES TRAVAUX A ENVISAGER SUR LE COURT MOYEN ET LONG TERME

Des visites du bois ont été réalisées zone par zone entre fin juin et début juillet par plusieurs syndics qui vont permettre de dégager des plans d'actions

## OPÉRATION DE NETTOYAGE DU BOIS

Une matinée « Nettoyage » a été organisée le samedi 2 Novembre 2019 qui a réuni une vingtaine de personnes qui se sont déployées par zone dans le Bois. Le bilan a été assez positif dans le sens où cette année les déchets ont été collectés en moins grand nombre que les autres années. Mais comme d'habitude ils restent toujours assez concentrés dans les zones où les véhicules peuvent stationner. L'incivisme ne faiblit donc pas et la sortie du confinement et l'afflux des visiteurs a multiplié les déchets de toutes sortes.

## PASSAGES DE M. VALENGIN ET PARCELLE TEMOIN

Deux passages (décembre et avril dernier) ont eu lieu et des autorisations d'abattage de frênes malades ont été donnée.

## RAPPELS

### VOTE DU RAPPORT MORAL :

**Il est accepté à la majorité avec 302 voix sur 358 voix exprimées (84 %)**

## 2 - SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2016

La parole est donnée à M. Alexandre DESICY qui reprend et explicite les documents envoyés aux Cisiens avec la convocation.

Les résultats financiers sont satisfaisants, l'exercice 2019 avait commencé par un report de 2018 sur 2019 de 17004 € et les dépenses 2019 n'ont été que de 14 506€. L'exercice 2020 démarre donc avec une avance de plus d'un an de recettes avant de commencer à percevoir les redevances de l'année en cours.

Le président indique alors que c'est cette situation financière qui a permis au conseil syndical de voter une réduction de la taxe de 5% lors du budget initial de 2020

### VOTE DU RAPPORT FINANCIER :

**Il est approuvé à la majorité avec 318 sur 358 voix exprimées (89 %)**

## 3 - ÉLECTION DES SYNDICS

Il y a 4 postes à désigner : 3 syndics sortants : Gervaise ANDRÉ, Laurent CHOLET, Anny-Claire KUMS et une démission (Mme Pauline VAN IERSEL )

Deux syndics sont candidats à leur succession : Gervaise ANDRÉ, Laurent CHOLET

Deux candidats se sont fait connaître : Christophe VALLET, Pierre LABERTRANDE et ils lisent les professions de foi qu'ils avaient préalablement diffusés auprès des propriétaires dans le Bois de Cise : Ils rappellent leur attachement au cadre de vie que procure le site , ainsi qu'à L'Association Syndicale du Bois de Cise que certains propriétaires aimeraient dissoudre. Ils présentent le projet de faire reconnaître le bois de Cise en qualité de site classé.

**Les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :**



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

Syndics	Voix sur 358 exprimées		Résultat	
Gervaise ANDRE	278	78%	Élue	(Remplacement de Pauline VAN IERSEL démissionnaire compte tenu des voix exprimées)
Laurent CHOLET	293	82%	Élu	
Christophe VALLET	332	93%	Élu	
Pierre LABERTRANDE	308	86%	Elu	

L'actualisation du tableau de renouvellement du mandat des syndics est le suivant :

COLLÈGE	ANNÉES	NOMS
B	2019-2022	Jeremy GOSSE Marijke BOGAERT Gervaise ANDRÉ
C	2018-2021	François MORVAN Jean-Marie GEOFFROY Karel RIETVELD
A	2020-2023	Laurent CHOLET Christophe VALLET Pierre LABERTRANDE

## 4 - QUESTIONS DIVERSES

### Questions :

Que faire contre les détritux laissés par les personnes de passage, y compris des déchets résultant de débats amoureux (zone mare aux biches)

### Réponse de l'ASA

Concernant les détritux, la mairie va étudier la possibilité d'ajouter des poubelles supplémentaires

### Questions :

Souhait de n'entendre aucun bruit le dimanche et les jours fériés  
Souhait d'interdire le survol du bois aux engins motorisés.  
Lutter contre les propriétaires indéclicats qui laissent leurs chiens aboyer sans arrêt.  
Comment faire pour changer de nom à une villa

### Réponse de l'ASA

Concernant le bruit la préfecture a pris des arrêtés les habitants du bois de Cise et les visiteurs doivent respecter. Les abus relèvent du pouvoir de police, communale ou gendarmerie et qu'il y a la possibilité de faire appel à un conciliateur

### Questions :

Il n'y a plus d'affichage des CR dans les panneaux destinés à cet usage.  
Mauvais entretien des sentiers Dégradation de l'aspect général du Bois

### Réponse de l'ASA

Il y a eu en effet plusieurs comptes rendus qui n'ont pas été affichés bien que systématiquement envoyés par mail, nous essaierons d'améliorer cette communication.  
Comme il a été expliqué précédemment il nous a manqué quelques demies journées d'entretien du bois mais que dans l'ensemble l'entretien régulier donne satisfaction et à l'usage se montre plus efficace que par



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

des interventions ponctuelles d'entreprises extérieures qui travaillent par à coup, c'est du moins le ressenti de bon nombre de propriétaires

## **Question posée dans l'assistance :**

Table d'orientation Qu'en est-il sur son remontage et sur son accès. Il semblerait que l'arrêté préfectoral qui avait été pris pour interdire l'accès à cette zone avait ensuite été invalidé c'est du moins ce que la presse a écrit sur ce sujet.

## **Réponse de l'ASA**

Le problème porte davantage sur l'accessibilité de cette table que de son remontage, le sentier du littoral coupe à travers champs bien avant la zone où nous aurions pu la réinstaller. Quant à l'annulation de la décision préfectorale il n'y a aucune confirmation. L'ASA et la municipalité allons voir ce qu'il sera possible de faire.

## **Questions :**

Installation d'un feu tricolore sur la départementale à l'entrée du bois de Cise. Installer une caméra de surveillance à l'entrée du bois. Problème d'écoulement des eaux pluviales sur la grande avenue

## **Réponse de l'ASA**

Ces problèmes relèvent de la commune ils sont transmis à Monsieur Le Maire qui assiste à cette réunion.

## **Questions :**

Pétition pour la dissolution de l'ASA

## **Réponse de l'ASA**

Le président a rappelé son attachement à l'ASA qui permet aux propriétaires de gérer et d'entretenir le Bois et de pouvoir réaliser des projets en autonomie. Cette structure nous permet également de faire entendre la voix des propriétaires auprès des administrations.

M Christophe VALLET demande la parole pour défendre lui aussi l'ASA et reprend l'argumentaire qu'il avait défendu au moment de sa profession de foi.

Aucun signataire de la pétition n'a demandé à prendre la parole.

## **Questions :**

Pourquoi désire-t-on généraliser une limite à 30 km/h alors que le 40 km n'est pas respecté ? Ne serait-il pas plus efficace d'installer des chicanes, (plusieurs remarques identiques)

## **Réponse de Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire a alors présenté son projet de réglementation de la vitesse dans le bois que l'ASA avait retransmis par mail aux propriétaires, il a ensuite évoqué la signalétique en descendant et en remontant du bois



# Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

L'assemblée générale se termine à 12 h 10 et le président invite les participants à s'approcher de la table où un pot de l'amitié est servi à leur attention.

Le Président

La Secrétaire

**DESTINATAIRES** : Les syndics, M. le sous-préfet, Mme le maire d'Ault, M. le maire de Saint Quentin, M. le Receveur d'Ault (Trésorier), M. Alexandre Desicy (secrétaire-comptable) et affichage sur les panneaux d'information de l'ASA du Bois-de-Cise.